

Projet éolien de Ciré-d'Aunis et Ardillieres

12
20

ÉDITO



« En cette fin d'année 2020, nous espérons vous trouver en bonne santé malgré le contexte national actuel.

En automne 2019, se finalisaient les dernières études autour du projet éolien de Ciré-d'Aunis et Ardillieres.

Ces résultats nous ont amené à revoir une partie du projet et à réduire le nombre d'éoliennes pour préserver la zone naturelle du marais.

Cette 10ème lettre d'information annonce officiellement le dépôt du projet finalisé auprès de la préfecture de Charente-Maritime.

Cette fin d'année 2020 marque un tournant pour notre entreprise. En effet, nous avons le plaisir de vous annoncer que les équipes de développement de NORDEX France ont intégré le groupe énergétique allemand RWE. Nous aurons l'occasion de vous présenter RWE dans cette lettre d'information et lors de nos prochains échanges.

Nous vous souhaitons bonne lecture de cette lettre et vous tiendrons comme toujours informés de la suite du projet.

**Prenez soin de vous
Bonne lecture et à bientôt !**

Adrien LOISELET
Responsable de développement
RWE Renouvelables France

LE MOT DE VOTRE COLLECTIF

« Les Ailes de l'Avenir »



(...) Depuis avril 2017, 9 ateliers de concertation (réunions, visites, forum) ont eu lieu régulièrement avec les habitants des deux communes. Ceux-ci ont permis d'échanger avec le porteur de projet, de définir les caractéristiques techniques et l'implantation des machines, et de proposer des mesures d'accompagnement cohérentes, sachant que la condition dès le départ était la volonté d'un nombre égal d'éoliennes sur chaque commune.

Au cours de ces ateliers de concertation, les élus et les habitants ont souhaité une implantation des éoliennes pas trop rapprochées les unes des autres afin qu'il n'y ait pas d'effet barrière. C'est ainsi que la distance minimum entre les éoliennes sera en moyenne de 700m, soit le double en distance comparée aux parcs existants du secteur. (...)



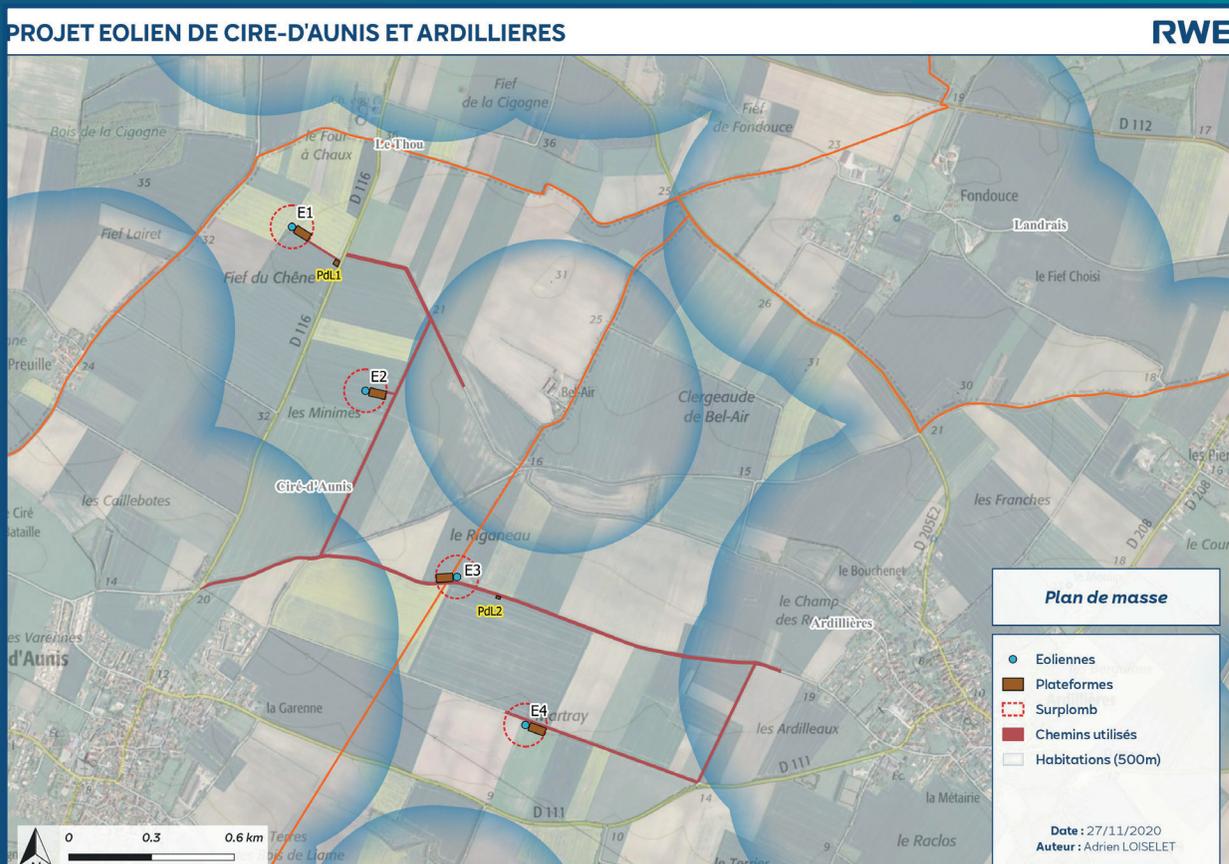
RWE

NORDEX France développement change d'identité

Dans un contexte où les ventes d'éoliennes Nordex ont connu une progression importante et où la transition énergétique est en fort développement et fait face à une concurrence accrue, le Groupe Nordex doit mettre en place de nombreux investissements pour développer son activité. Pour ces raisons, Nordex Group a décidé d'envisager la cession de son activité de développement de projet. C'est RWE, au travers de sa filiale **RWE Renewables**, qui a été sélectionné pour l'acquisition.

Ce changement d'identité n'engendrera pas de modification pour le développement du projet éolien de Ciré-d'Aunis et Ardillières. Les équipes que vous connaissez seront toujours là pour vous accompagner, mais avec le logo RWE et non plus Nordex. Les quelques changements qui seraient engendrés par cette opération seront positifs car RWE est également spécialiste de l'exploitation des parcs qu'il développe. Plus d'informations ici : projetciredaunis-ardillieres.alterconcerto.fr

Le projet finalisé



Le calendrier mis à jour

Le changement du projet a entraîné des modifications des délais et du calendrier administratif de celui-ci.



Printemps 2020

Dépôt du dossier



Automne 2020

Demande de compléments



Printemps 2021

Réponse de RWE à la demande de compléments

L'instruction est donc toujours en cours. Nous reviendrons vers vous début 2021 pour vous informer de l'avancement du projet.

Qu'est-ce qu'une demande de compléments ?

Après dépôt du dossier, les services instructeurs ont eu un délai de 4 mois pour étudier le dossier et formuler une éventuelle demande de compléments afin de préciser certains points et de lever quelques incertitudes. La crise sanitaire a mis en suspens ce délai administratif jusqu'à la fin de l'été. Aussi, ladite demande nous est parvenue au début de l'automne et nous avons aujourd'hui 6 mois pour y répondre.

Les chiffres clés du projet



4 éoliennes
2 sur Ciré-d'Aunis et 2 sur Ardillières



4,8 MW
par éolienne



180 m
de hauteur
en bout de pale



28 300 foyers
alimentés
(chauffage inclus)



25 200 €
taxes perçues
par an/commune
pour 2 éoliennes

La démarche de concertation

Depuis juillet 2017, une démarche de concertation a été menée autour du projet éolien de Ciré-d'Aunis et Ardillières. Cette démarche a permis :

- ✓ Informer l'ensemble de la population sur le projet à l'étude,
- ✓ Suivre les avancées du projet,
- ✓ Co-construire le projet,
- ✓ Echanger lors de différents rendez-vous.

Les chiffres clés de la concertation

1

plateforme participative du projet

4

visites de site

6

ateliers de concertation

2

forums de partage

10

lettres d'information

Retour en image sur la concertation



N'hésitez pas à vous rendre sur la plateforme participative du projet :

www.projetciredaunis-ardillieres.alterconcerto.fr



CONTACTS

Adrien LOISELET
Chef de projet RWE Renouvelables
adrien.loiselet@rwe.com

Charline VIALLE
Équipe Concertation de Mazars
charline.vialle@mazars.fr
06 13 60 01 06